

**Profession de foi des candidats à l'élection des représentants des doctorants  
auprès de l'école doctorale des sciences juridiques, politiques et de gestion de  
l'Université de Lille**

**Candidature de François ABOUADAOU** (candidat titulaire)  
**et de Céleste TALPAERT** (candidate suppléante)

Chères doctorantes, Chers doctorants,

Il y a 3 ans vous nous avez fait confiance, avec ma collègue Ludivine LUC, pour vous représenter au sein du conseil de l'école doctorale afin de porter votre voix. Durant ce mandat, **nous avons défendu vos intérêts sans relâche**. Preuve de notre volonté, nous avons assisté à l'ensemble des réunions du conseil de l'école doctorale sans exception. Nous sommes fiers d'avoir pu rencontrer et échanger avec un très grand nombre d'entre vous, de tous les laboratoires et équipes de recherche, pour pouvoir évoquer au mieux les problématiques et les pistes d'amélioration dans le cheminement du doctorat.

Pour les juristes, cela s'est notamment traduit par l'acquisition de toges de docteur afin de rendre plus solennel ce moment de reconnaissance de la qualité de vos travaux et l'acquisition de ce grade universitaire.

Pour l'ensemble des doctorants, nous avons, en parfaite coordination avec la direction de l'école doctorale, **soutenu un nombre particulièrement important de demandes de mobilité** en France et à l'étranger. Ceci vous permet d'accomplir dans les meilleures conditions possibles vos recherches sans que l'aspect financier de celles-ci ne soit un obstacle. Il faut le souligner dans une période de restriction budgétaire qui frappe singulièrement notre école doctorale et qui appelle notre unité face à cette situation inacceptable.

Ce travail efficace conduit en bonne intelligence a d'ailleurs été largement mis en lumière au travers de la procédure d'évaluation du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur menée durant cette année 2024.

Ce combat que nous menons depuis 3 ans pour vous **garantir les conditions optimales d'épanouissement dans la conduite du doctorat** n'est pas achevé. Il doit se poursuivre, s'intensifier.

C'est pour cela que nous avons décidé avec Ludivine LUC de nous présenter chacun en tant que candidat titulaire pour cette nouvelle élection puisque vous avez la possibilité de nous élire tous les deux.

L'expérience que nous avons acquise doit ainsi nous permettre **d'accentuer notre volonté collective de vous défendre et de vous aider**.

Cette double candidature s'appuie également sur de plus jeunes doctorantes, Céleste TALPAERT et Guillemette JEGOU afin d'assurer une transition réfléchie lorsque s'achèvera, dans les mois à venir, notre doctorat. Elles connaissent autant que nous nos problématiques et partagent **nos valeurs d'équité, de préservation des spécificités de chacun et d'excellence scientifique**.

**Du 20 janvier à 9h au 7 février 2025 à 17h votez sur ADUM pour élire des représentants qui vous défendent !**

**François ABOUADAOU** est candidat titulaire. Il est attaché temporaire d'enseignement et de recherche et rédige une thèse en contentieux administratif sous la direction du Pr. Xavier Vandendriessche. Il est élu depuis 2021 au sein du conseil de l'école doctorale.

**Céleste TALPAERT** est candidate suppléante. Elle est doctorante contractuelle et rédige quant à elle une thèse en droit administratif sous la direction de la Pr. Carole Gallo.

François ABOUADAOU et Céleste TALPAERT sont tous deux doctorants auprès du CRDP.